

## La Torche (Moulins)

■ La Torche (Moulins). 1910/01.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:reutilisationcommerciale@bnf.fr).

# LA TORCHE

REDACTION

ET

ADMINISTRATION

1, RUE DU MANÈGE

MOULINS (Allier)

Revue Anarchiste  
MENSUELLE

Nul ne peut se vanter de se passer des hommes.  
Sully-Prud'homme.

LES CAMARADES

ADRESSERONT

tout ce qui concerne

" LA TORCHE "

à M. le camarade VIGNES

## UNE OEUVRE DE SOLIDARITÉ ANARCHISTE

### Le Comité de Défense Sociale

Divers militants, du Comité socialiste de Moulins (S.F.I.O.) nous ayant reproché, à nous anarchistes de ne pas pratiquer la solidarité, je vais montrer brièvement, ce qu'a accompli, quoique disposant de faibles ressources, un Comité chargé uniquement de soutenir les camarades victimes de l'arbitraire gouvernemental.

#### Sa constitution

En 1904, l'ouvrier Pivoteau, en un moment de légitime exaspération, tua son contremaître. Seul, sans ressources ni soutiens, Pivoteau, digne de toutes les attentions et qui, en cette affaire, avait le droit de son côté, fut arrêté et mis en prison au milieu de l'indifférence générale.

C'est alors que quelques-uns de ses amis et camarades de travail constituèrent le Comité Pivoteau d'ob., quelques mois plus tard, devait sortir le Comité de Défense Sociale.

Avec l'aide des militants syndicalistes, de quelques députés socialistes et, en particulier, de Severine, le Comité Pivoteau menait campagne en faveur de son protégé et apportait à celui-ci, au fond de sa prison, le réconfort moral et l'aide matérielle. Le résultat de cette agitation, qui dura plusieurs mois et qui contribua à créer autour de Pivoteau une atmosphère de sympathie, fut qu'au lieu d'une condamnation au bagne, une peine de dix années de réclusion fut appliquée à Pivoteau.

#### AFFAIRE DES QUATRE

Les faits sont encore présents à la mémoire de tous : Une bombe est lancée, rue de Roan, à Paris, sur la vitrine portant Alphonse XIII. Trois anarchistes : Charles Malato, Vallina, Harway, et un brave homme, ami de Malato, Caussanel, sont arrêtés. Dire ici toutes les ruses, tous les artifices employés par la police pour perdre ces quatre hommes nous conduirait trop loin. Bornons-nous à rappeler l'intervention du Comité qui — on peut l'affirmer sans crainte de démenti — fut la cause principale, si non unique, avec l'action des avocats : Me Wilin, Aubin, Izouard et Allain, de l'acquiescement général qui clôtura cette affaire.

Aussitôt après l'arrestation des quatre, un mouvement d'opinion se manifesta dans la presse républicaine et socialiste en faveur de Malato. Aimé de tous, possédant des relations nombreuses, et apparaissant, en cette circonstance comme le bouc émissaire des haines de la calotte espagnole, Malato trouva des défenseurs un peu partout. Au contraire, les trois autres — pourtant aussi innocents du crime reproché que Malato — étaient l'objet de la plus parfaite indifférence. Alors que

Malato lui-même ne songeait pas une minute à séparer sa cause de celle de ses co-détenus, la presse et le public laissaient volontairement dans l'oubli les trois autres accusés.

C'est alors que le Comité de Défense Sociale intervint. Ayant pu prendre connaissance du dossier et s'étant convaincu de l'innocence des quatre accusés le Comité entreprit, par voie d'affiches et de meetings, une vive campagne.

De grands meetings eurent lieu avec le concours d'hommes politiques et de littérateurs. La plupart de ceux-ci, d'ailleurs, déclaraient ne vouloir s'intéresser qu'à Malato, dont ils pouvaient se porter garants. Chaque fois le Comité demanda et obtint qu'un de ses membres exposât l'affaire en son entier avant toute autre déclaration. Et les faits présentés étaient si probants, l'enthousiasme de la salle si grand, que, venus avec l'intention de parler seulement de Malato, tous les orateurs étendaient leur sympathie et leur intérêt aux autres inculpés.

Le mouvement était lancé. Une réaction s'opéra dans la presse. Ce ne fut pas le procès de Malato innocent, ce fut le procès des quatre innocents.

#### L'AMNISTIE DE 1906

Après la condamnation des signataires de l'Affiche Rouge (décembre 1905), le Comité entreprit une campagne méthodique en vue de déterminer un courant d'opinion favorable à l'amnistie. On se souvient que six mois après, l'amnistie libérait les condamnés antimilitaristes et révolutionnaires.

\*\*\*

Entre temps, le Comité s'était occupé des poursuites intentées à Chandelier (coups de revolver à un agent) qui bénéficia d'un non-lieu, et à Lemaire et Bastien, à Amiens, prévenus de propagande anarchiste.

Comme suite aux démarches personnelles et répétées du Comité, la peine de Pivoteau était commuée de 10 années de réclusion, à huit ans de prison. De nouvelles interventions obtinrent à Pivoteau le bénéfice de la libération conditionnelle à moitié de sa peine, c'est-à-dire que Pivoteau fut rendu à la liberté 4 ans après sa condamnation.

#### LE SECOND COMITÉ

##### L'AMNISTIE DE 1908

En sommeil depuis le vote de l'amnistie de 1906, le Comité de D. S. se reconstitua au moment des événements de Villeneuve-Saint-Georges. Une campagne énergique de meetings et de presse obligea le gouvernement à relâcher les militants syndicalistes et les ouvriers que sa magistrature s'appretait à envoyer au bagne. Cette belle agitation est encore trop récente pour que j'ai à m'étendre plus longuement.

#### L'AFFAIRE GIRARD-JACQUART

De même pour l'affaire Girard-Jacquart qui est d'hier. Notons seulement pour mémoire les démonstrations en automobiles qui eurent un si grand retentissement. Là encore, on

peut dire que c'est seulement par l'action du Comité, secondée par le concours énergique et constant du défenseur de Girard, M. Bouzon, que Girard et Jacquart furent arrachés des griffes de la Justice.

#### L'AFFAIRE DE TOURCOING

Plus récente encore l'affaire de Tourcoing où l'action menée par le Comité de concert avec les camarades du Nord aboutit à la libération par un non-lieu de trois innocents, et à la dénonciation d'un agent provocateur Maurice Caillier.

Je ne signalerai dans ce court historique que les faits importants, connus de tous.

Entrer dans le détail des affaires dont s'est intéressé le Comité fournirait un trop long développement pour cette modeste feuille. Il faut pourtant noter les manifestations du Comité (affiches, meetings, pétitions) en faveur des ouvriers de Méru, de Depech et Blanchet, des prisonniers de Clairvaux : Burdy, Goldsky, etc., de Sokoloff, de Gambacchi, de Delannoy ; le grand meeting contre les crimes anarchistes et la part prise (meetings et manifestations en auto) dans l'agitation en faveur de Ferrer et des emprisonnés d'Espagne.

#### L'AFFAIRE BRANQUET

Et pour finir une des plus belles victoires du Comité : le cas Branquet.

Condamné pour des faits consécutifs aux événements de Villeneuve-Saint-Georges, Branquet restait exclu de l'amnistie. L'agitation menée par le Comité aboutit, il y a un mois et demi, à l'examen par la Cour d'assises du cas Branquet. La Cour ayant déclaré que l'amnistie ne s'appliquait pas à Branquet, le Comité reprit plus vivement encore son agitation. Il y a quelque temps, le Comité publia une affiche signée des amnisties de Villeneuve-Saint-Georges et organisait la manifestation du Palais de Justice qui força la Cour de Cassation, devant qui l'affaire Branquet était pendante, à en précipiter l'examen.

La semaine suivante, le Comité, conjointement à l'Union des Syndicats de la Seine, appelait le peuple ouvrier de Paris à manifester devant le Palais.

Deux heures avant la manifestation, Branquet était libre — amnistié !

Mieux que toutes les phrases, l'énumération de ces quelques faits atteste l'utilité du Comité de Défense Sociale.

Ceci, pour compléter les quelques explications fournies par moi à la réunion organisée par les citoyens Mille et Boudet, aux Batignols.

E. VIGNES.

#### Conférence

C'est le mercredi 9 Février 1910, qu'aura lieu, salle Baguet, une audition publique et contradictoire, par le chansonnier anarchiste Ch. D'AVRAY.

Le Groupe Anarchiste Moulinois fait un pressant appel aux camarades pour qu'ils assistent nombreux à cette intéressante réunion de propagande.

7030572



## Les Loups et les Moutons

Pour si peu que l'on observe le composé de l'Etat social actuel, on aperçoit trois sortes d'individus :

Tout d'abord, les résignés, les soumis, ceux qui, abrutis par l'éducation religieuse ou laïque, passent leur misérable existence à s'éreinter au travail et qui chercheront un dérivatif à cette vie abrutissante dans l'alcool où ils finiront d'user leur corps et leur intelligence. Ceux-là, qui sont les producteurs de la richesse sociale, ne possèdent absolument rien, ce sont les soutiens inconscients de la société actuelle qu'ils font durer par leur avachissement, ce sont les moutons.

Les autres comprennent les bourgeois et tous leurs suppôts, les rentiers et patrons enrichis par l'exploitation et le vol, les flics et soudards galonnés, dont le rôle avoué est de combattre, les uns les malfaiteurs, les autres, les ennemis du dehors, mais qui, en réalité, soutiennent les gros voleurs et combattent surtout les ennemis de l'intérieur.

Les magistrats dont le rôle consiste à faire emprisonner ceux qui s'attaquent aux privilèges de la bourgeoisie, la majeure partie de nos fonctionnaires et la totalité de nos représentants au Parlement, qui ne sont que des arrivistes et ne réussissent les uns et les autres que par leur platitude et leur hypocrisie. Enfin les prêtres et religieux de toutes religions, dont le rôle est, par leurs mômeries et leurs théories de sacrifice et de résignation, d'abrutir complètement les moutons qui, ainsi, se laissent tondre plus aisément.

A côté d'eux se trouvent les commerçants, qui semblent légitimer l'état social actuel, en servant d'intermédiaires inutiles, entre les producteurs et les consommateurs.

Puis enfin, sont ceux qui, mécontents de la société actuelle, veulent une société meilleure, une société d'où l'exploitation de l'homme par l'homme sera bannie ; ceux qui rêvent d'une humanité, où, par dessus les frontières abolies, les hommes sans distinction de races ou de nationalités, se donneront l'accolade réconciliatrice et féconde. Ceux-là ce sont les révoltés, ils vont à droite, à gauche, un peu partout, ... semant dans les cerveaux la bonne semence révolutionnaire, qui lèvera bientôt et qui sommergera le vieux monde actuel, pour instaurer la société idéale, où chacun produisant selon ses forces consommera suivant ses besoins et où il n'y aura véritablement ni DIEUX ni MAITRES.

MÉNIAL.

## Nouveau Journal

Nous nous empressons de donner satisfaction au citoyen Ravaudet qui nous demande l'insertion du communiqué suivant :

Un nouveau journal républicain, hebdomadaire et populaire, est en formation dans l'Allier pour donner à la démocratie républicaine et libre penseuse de ce département un organe lui appartenant en propriété collective.

Les fondateurs appartiennent à toutes les fractions de l'opinion républicaine, de la modérée à l'anarchique ; ils reconnaissent l'utilité des partis en concurrence et la nécessité pour ces partis d'avoir des organes à eux, mais ils estiment non moins nécessaire que le peuple ait lui aussi ses instruments de discussion et d'intervention sans passer par le contrôle des partis.

Le nouveau journal populaire, essentiellement républicain et libre penseur, sera la propriété de chacun et de tous, avec le principe fondamental que nul ne saurait être frustré de son droit de discussion, de revendication et de contrôle.

Le journal sera fondé lorsqu'il aura réuni mille promesses d'abonnement à 3 francs.

Adresser les adhésions au secrétaire de la Commission de propagande : E. Ravaudet, 28, rue des Couteliers, Moulins.

## Sur la Dépopulation

Un journal de la localité ayant reproduit un article de M. Steeg, député, le nouveau champion de la repopulation, nous croyons intéressant de publier sur le même sujet l'article suivant :

Il est deux catégories d'individus qui discutent âprement sur la question de repopulation. Les premiers conseillent aux travailleurs français de faire beaucoup d'enfants. Les seconds insistent, au contraire, pour que les travailleurs prennent leurs précautions et limitent volontairement le nombre des naissances.

Quels sont ceux, là-dedans, qui outragent la morale — puisque outrage il y a.

Indubitablement, ce sont les premiers. Il ne s'agit pas ici d'amusements paradoxaux. Je tiens défunt M. Piot, repopulateur à outrance, qui s'est bien gardé d'ailleurs de joindre la pratique à la théorie, pour un parfait cochon.

Comment, voilà un individu qui se permet publiquement de prêcher les copulations abondantes et l'interminable fécondité ! Il conseille aux hommes et aux femmes de répéter le plus souvent possible cette « œuvre de chair » que l'Eglise a anathémisée. « Amusez-vous, crie ce vieux marcheur, prenez du plaisir, assouvissez vos instincts sexuels, fabriquez des gosses, le plus de gosses possible. Coitez mes amis, coitez sur toute la ligne. » Et cet individu n'outrage pas la morale ! Et la pudeur ne se sent pas atteinte !

Les autres tiennent un autre langage. Ils conseillent une juste prudence. Ils veulent que l'homme et la femme deviennent maîtres de leurs instincts et les guident à leur gré. Ils s'efforcent de débarrasser la femme, éternelle pondreuse, du fardeau écrasant de la maternité qui la place dans la dépendance de l'homme, qui l'use, l'affaiblit, la vieillit, la désarme. Ils recommandent la procréation méthodique et raisonnée. Ils entendent enlever aux syphilitiques, aux tuberculeux, aux alcooliques, aux misérables incapables d'assurer l'existence de leurs enfants, la possibilité, non de satisfaire aux exigences des sens, mais de créer de la matière vivante, vouée par la fatalité héréditaire à toutes les tares physiques et à tous les malheurs sociaux. Et ce sont ceux-là qu'on taxe d'« immoralité ». En vérité, je vous le dis, comme le fils de la vierge, les humains sont aveugles. Leur inconscience atteint des profondeurs qui défient toutes les sondes, et la capote de l'ignorance recouvre le phallus de leur clairvoyance.

..

Entre ceux qui prêchent la copulation en masse et ceux qui veulent la restreindre, il est donc acquis que les seconds seulement outragent la morale, alors que les premiers ne donnent pas la plus légère chiquenaude à la pudeur. C'est idiot. Mais la question est plus haute et comporte un examen plus sérieux. La morale, la pudeur, la patrie, ne sont comme toujours que de mauvaises raisons et d'habiles prétextes.

La bourgeoisie a besoin, pour grossir ses capitaux, que la classe ouvrière soit prolifique. Il lui faut du bétail humain dans ses usines ; il lui en faut aussi dans ses boxons, pour ses plaisirs ; il lui en faut encore à la caserne, pour sa défense.

Le jour où le prolétariat, plus conscient et mieux éclairé sur ses intérêts, refuserait de fournir son contingent habituel au Minotaure capitaliste, les dirigeants seraient atteints dans leurs privilèges et leur sécurité. Le jour où la femme, renonçant à un féminisme de tréteaux, s'aviserait de « libérer son ventre » et de s'affranchir de la tutelle du mâle, l'ordre social en serait quelque peu troublé.

Ce sont là les raisons qui rendent dangereuse la propagande néo-malthusienne.

Jusque là, les socialistes et les révolutionnaires se sont désintéressés de la question. La Révolution dans l'alcôve n'était pas leur affaire. Ils songeaient à tout autre chose qu'à provoquer des tempêtes dans les bidets.

Mais la propagande malthusienne devient dangereuse. Donc elle est utile. On poursuit les doctrinaires malthusiens. Le Pouvoir, la Justice, et la Morale se coalisent contre eux. La classe dirigeante ne veut pas que la femme se libère et que les travailleurs s'émancipent. Il est du devoir des révolutionnaires de se mettre de la partie.

Nous voulons la femme libre, entièrement libre d'avoir ou de ne pas avoir d'enfants. Nous lui reconnaissons le droit d'user de tous les moyens, y compris l'avortement, lequel, pratiqué scientifiquement, ne constitue plus un danger et ne reste un péril qu'en raison de son caractère clandestin et de l'ignorance de celles qui le pratiquent.

Nous voulons les travailleurs plus conscients de leurs devoirs envers les malheureux petits êtres qu'ils mettent au monde. « Quand on n'a pas les moyens d'élever des gosses — dit Isidore Lechat, — on n'en fait pas. Parfait. Que les travailleurs prennent bonne note de cet avis précieux.

Et puisque la propagande malthusienne devient un danger, allons-y. Jusqu'à ce jour, le terrain antimilitariste était le seul qui fut périlleux pour des militants ardents. C'est le tour du malthusianisme. Les bourgeois nous crient « Attention ! Tournant dangereux ! » C'est une invitation à précipiter sur cette route l'automobile de nos enthousiasmes et de nos ardeurs, et en troisième vitesse, s'il vous plaît.

V. M.

## Ce que veulent les Anarchistes

(Suite)

### LES CONSÉQUENCES

La Propriété, l'Autorité, la Religion, sont les trois bases fondamentales de la société bourgeoise, du système social que nous subissons ; bien que ces bases forment un véritable enchevêtrement, on peut néanmoins dire qu'elles représentent les côtés matériel, intellectuel et moral de la question sociale. — Depuis des siècles, cette sinistre trilogie a couvert l'humanité de boue, de ruines et de sang.

De ces principes erronés ont découlé des institutions que les anarchistes combattent également. C'est ainsi que les anarchistes se dressent notamment :

Contre le Patronat (ou salariat) parce qu'il est le prélèvement arbitraire d'un tantième sur la production d'autrui, et cela presque toujours indûment ; qu'il est parfaitement inutile, qu'il abaisse forcément le salariat et le salarié ; parce qu'il détermine le complet asservissement de la presque totalité du genre humain, qu'il est la cause première de la prostitution ; parce qu'il donne au patron le pouvoir monstrueux de réduire le travailleur à la misère.

Contre le Capital parce qu'il représente le travail d'un grand nombre accumulé, réuni dans les mains d'un seul ; que sa valeur est toute fictive ; qu'il est un élément de désordre et de corruption, parce qu'il justifie la Rente, et le Rentier, cet être anormal qui, par principe, consomme sans rien produire.

Nul homme n'a le droit de réclamer la satisfaction de ses caprices aussi longtemps que les besoins réels des autres ne sont pas satisfaits. — Max Nordau.

Contre les impôts, servitudes, etc., parce qu'ils pèsent uniquement sur les producteurs ; qu'ils sont une nouvelle dime prélevée sur les miséreux ; parce que sous le prétexte d'utilité publique, ils ne servent qu'à maintenir l'état de choses existant et, qu'au surplus, ils sont livrés au gaspillage.

En 1903, dans l'arrondissement de Provins les impôts se sont élevés à 1.961.401 fr., sur lesquels les fonctionnaires ont prélevé, pour leurs traitements 1.335.355 fr., soit 63 pour cent ! — L'Action régionaliste.

Contre le Patriotisme, le Chauvinisme, parce qu'il entretient le préjugé des frontières ; qu'il développe la haine de peuple à peuple, qu'il est une véritable religion que, pour maintenir leurs privilèges, les gouvernants cherchent à substituer aux religions qui s'écroulent.

Après tout les anarchistes ont raison, les pauvres n'ont pas de patrie. — G. Clémenceau.

(A suivre)

G. THONAR.

L'IMPRIMEUR GÉRANT : VIGNES.

Travail en camaraderie.